



Passer du CO aux RPC

C'est l'exercice le plus courant en pratique et aux examens. Les livres sont tenus selon le CO, avec des réserves latentes. Pour les comptes RPC, on les dissout, et on...

ouverture

par les réserves de bénéfice

variation

par le résultat

$\times (1 - t)$

effet net après impôt

RPC 11

impôts différés



LA RÈGLE

Ce que dit la norme

Les comptes RPC ne contiennent aucune réserve latente : chaque poste est évalué selon la norme qui le concerne.



LA RÈGLE

À retenir

Les écarts entre la valeur RPC et la valeur fiscale donnent des impôts différés (RPC 11), au taux attendu.



LA RÈGLE

Et le CO ?

Réserves latentes : Admises : amortissements et corrections supplémentaires (art. 960a al. 4), provisions maintenues (art. 960e al. 4)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Dissoudre, différer : la réserve fond, l'impôt reste au frais. »



LE PIÈGE

Le piège

L'erreur classique : passer toute la réserve de clôture par le résultat. Seule la **variation** touche le résultat ; le solde d'ouverture touche les réserves de bénéfice.



LA BASE LÉGALE

Les références

Swiss GAAP RPC 11 ; CO art. 960a al. 4 et 960e al. 4.



Le cas express

Réserve latente du stock : 450 au début, 390 à la fin. Taux 18 %. Effet sur le résultat RPC ?

✓ $-49.20 - 60 \times (1 - 18 \%)$: le CO avait moins chargé l'exercice.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Relever la réserve latente au début et à la fin.
- ☐ Ouverture : actif à réserves, puis impôt différé.
- ☐ Variation : par le résultat, avec son impôt différé.
- ☐ Contrôler : $\text{variation} \times (1 - \text{taux})$.